

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1102**

28 juin 2023

**Distribution générale**

Français

Original : anglais, russe

---

## Communication datée du 22 juin 2023 reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une note verbale (NV 2429-n) datée du 22 juin 2023.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

**ПОСТОЯННОЕ  
ПРЕДСТАВИТЕЛЬСТВО РОССИЙСКОЙ  
ФЕДЕРАЦИИ  
ПРИ МЕЖДУНАРОДНЫХ  
ОРГАНИЗАЦИЯХ В ВЕНЕ**



**MISSION PERMANENTE  
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES  
À VIENNE**

---

Erzherzog-Karl-Strasse 182  
A-1220 Vienne

Tél. : (0043-1) 282 53 91, 282 53 93  
Fax : (0043-1) 280 56 87

---

№ 2429-n

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui transmettre le texte de la réserve exprimée par la Fédération de Russie concernant l'approbation du projet de Rapport annuel de l'AIEA pour 2022.

« La partie russe a étudié attentivement le projet de Rapport annuel pour 2022 établi par le Directeur général de l'AIEA (document GOV/2023/13) et les informations complémentaires qui s'y rapportent. À cet égard, nous notons que la centrale nucléaire de Zaporozhskaya, les installations nucléaires de Sébastopol et les emplacements hors installations de Crimée, de République populaire de Donetsk, de République populaire de Lougansk, de l'oblast de Khersonskaya et de l'oblast de Zaporozhskaya sont situés en territoire russe et relèvent de la juridiction de la Russie.

La Fédération de Russie ne peut donc accepter aucune disposition du Rapport annuel et de ses annexes, ni d'autres documents de l'AIEA, qui contredise cette réalité objective. Pour nous, toute disposition de cet ordre est juridiquement et politiquement nulle et non avenue. »

SECRÉTARIAT DE  
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE  
Vienne

La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de l'AIEA de bien vouloir diffuser cette note verbale aux États Membres sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, 22 juin 2023